



PRIÈRE

DIX HEURES

M. GERRARD propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 215 — *Loi sur la prévention de la violence familiale et interpersonnelle grâce à l'éducation (modification de la Loi sur les écoles publiques et de la Loi sur l'administration scolaire)/The Prevention of Interpersonal and Family Violence Through Education Act (Public Schools Act and Education Administration Act Amended)*.

Il s'élève un débat.

M. GERRARD intervient.

MM. EWASKO et GAUDREAU, M. le *ministre* SARAN ainsi que M. SWAN interrogent le député.

Le débat se poursuit.

M. le *ministre* ALLUM, M. EWASKO et M^{me} ALLAN interviennent. M. GAUDREAU exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M^{me} STEFANSON présente la proposition suivante :

Proposition n° 17 : L'économie winnipegoise ralentie par le gouvernement provincial

Attendu :

qu'historiquement, l'économie de Winnipeg a été le principal moteur économique de la province du Manitoba;

que sous la direction du premier ministre actuel, la croissance économique de Winnipeg a chuté et que la ville se trouve au bas de l'échelle parmi les dix villes les plus peuplées au Canada;

que sous la direction du premier ministre actuel, le nombre de chômeurs à Winnipeg a augmenté de plus de 3 000;

que depuis 2009, Winnipeg est l'une des deux seules grandes villes au Canada où le taux de chômage a augmenté;

que depuis 2009, Winnipeg se classe à l'avant-dernier rang parmi les grandes villes canadiennes en matière d'emplois à temps plein;

que les hausses de taxes imposées par le premier ministre et la mauvaise gestion économique de sa part empêchent Winnipeg d'atteindre son plein potentiel,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à reconnaître son incapacité à faire prospérer l'économie de la capitale manitobaine;

que l'Assemblée exhorte le gouvernement provincial à réduire les taxes qui nuisent à l'emploi et à créer un environnement permettant de redonner un second souffle à l'économie winnipegaise.

Il s'élève un débat.

M^{me} STEFANSON, M. le *ministre* CHIEF ainsi que MM. FRIESEN, GAUDREAU, SCHULER et MALOWAY interviennent. M. le *ministre* DEWAR exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

M. GAUDREAU, *président du Comité permanent du développement social et économique*, présente le huitième rapport du Comité :

Réunions :

Le Comité s'est réuni :

- le 14 septembre 2015;
- le 28 octobre 2015.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 19 — *Loi modifiant la Loi sur la profession d'avocat/The Legal Profession Amendment Act*;
- projet de loi 27 — *Loi modifiant la Loi sur la médecine vétérinaire/The Veterinary Medical Amendment Act*;
- projet de loi 37 — *Loi sur la radioprotection/The Radiation Protection Act*;
- projet de loi 38 — *Loi sur la protection des images intimes/The Intimate Image Protection Act*;
- projet de loi 41 — *Loi corrective de 2015/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2015*;
- projet de loi 45 — *Loi modifiant la Loi électorale/The Elections Amendment Act*.

Composition du Comité :

Réunion du 14 septembre 2015 :

- M. le *ministre* CHOMIAK;
- M. EWASKO;
- M. GOERTZEN;
- M. HELWER;
- M. JHA;
- M. le *ministre* LEMIEUX;
- M. le *ministre* MACKINTOSH;
- M^{me} OSWALD (vice-présidente);
- M. PEDERSEN;
- M. STRUTHERS;
- M. SWAN.

Le Comité a élu M. JHA à la présidence.

Réunion du 28 octobre 2015 :

- M^{me} la *ministre* BLADY;
- M. le *ministre* CHOMIAK;
- M. GOERTZEN;
- M. GAUDREAU;
- M. HELWER;
- M. le *ministre* KOSTYSHYN;
- M. le *ministre* LEMIEUX;
- M. le *ministre* MACKINTOSH;
- M. MARCELINO;
- M. PIWNIUK;
- M. SCHULER.

Le Comité a élu :

- M. GAUDREAU à la présidence;
- M. MARCELINO à la vice-présidence.

Exposés oraux :

Le Comité a entendu deux exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 19 — *Loi modifiant la Loi sur la profession d'avocat/The Legal Profession Amendment Act* :

Réunion du 14 septembre 2015

David Grant

Particulier

Réunion du 28 octobre 2015

Kris Dangerfield

Société du Barreau du Manitoba

Le Comité a entendu sept exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 27 — *Loi modifiant la Loi sur la médecine vétérinaire/The Veterinary Medical Amendment Act* :

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 45) — *Loi modifiant la Loi électorale/The Elections Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M. GAUDREAU, le rapport du Comité est déposé.

M^{me} la *ministre* IRVIN-ROSS dépose :

le rapport de la Caisse d'assurance collective de la fonction publique pour l'exercice qui s'est terminé le 30 avril 2015;

(Document parlementaire n^o 88)

le rapport actuariel de la Caisse de retraite de la fonction publique pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2014.

(Document parlementaire n^o 89)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^{me} la *ministre* IRVIN-ROSS, M^{me} MITCHELSON ainsi que MM. JHA, CULLEN et MARCELINO (Tyndall Park) font des déclarations de député.

L'Assemblée permet à M^{mes} OSWALD et DRIEDGER, M. GERRARD ainsi que M. le *ministre* REID de faire des observations au sujet du centenaire de l'obtention du droit de vote par les Manitobaines qui a eu lieu le 28 octobre 2015.

Présentation et lecture de pétitions :

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à améliorer la sécurité au passage piétonnier situé à l'intersection de la route provinciale à grande circulation n^o 206 et de l'avenue Cedar à Oakbank, notamment en mettant en évidence des marques sur la chaussée afin de mieux indiquer l'emplacement des accotements et du passage et en installant une structure illuminée pour piétons. (P. Raitt, E. McLeod, R. McLeod et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial et la ministre de la Santé à s'assurer qu'un médecin de soins primaires soit disponible les fins de semaines et les jours fériés à l'hôpital et au centre de santé de soins primaires de la région de Beauséjour afin de mieux assurer ce service essentiel aux résidents. (I. Mostowy, B. Mozel, E. Kleinsassen et autres)

Conformément au paragraphe 31(9) du *Règlement*, le leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur le fardeau imposé aux familles manitobaines par l'augmentation des tarifs d'Hydro-Manitoba sera examinée le jeudi 5 novembre 2015.

Jeudi 29 octobre 2015

L'Assemblée décide à l'unanimité de modifier l'ordre d'examen des budgets que prévoit le document parlementaire n° 27 déposé le 7 mai 2015. Ainsi, le budget du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sera examiné cet après-midi à l'Assemblée.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

La séance est levée à 17 h 5, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

Le président,

Daryl Reid